

### Inscription individuelle

Nom & prénom .....  
Adresse .....  
Portable (obligatoire) .....  
Email .....

### Inscription joëlette

Obligation de cochez la case  puis remplir le bulletin collectif (6 coureurs maxi).

### Inscriptions collectives > à 10

Nom du club, de l'association ou du groupe, unité militaire, gendarmerie, police, scolaires, entreprises .....  
Nom et adresse du responsable .....  
Portable (obligatoire) .....  
Email .....

Les licenciés bénéficient des garanties de l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.  
Chaque coureur est chronométré à l'aide d'une puce fixée sur son dossard. Il ne faut surtout pas plier le dossard, la puce, ni ouvrir la pochette. N'oubliez pas de nous restituer votre dossard avec sa puce. Toute puce détériorée ou perdue sera facturée 15 €.

Nom & Prénoms	Année naissance	M	F	FFA N° licence	Club

LES INSCRIPTIONS INCOMPLÈTES OU NON CONFORMES SERONT REFUSÉES AUCUNE RELANCE NE SERA FAITE AUPRÈS DE L'INTÉRESSÉ(E).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter les règles (pour les inscriptions collectives, signature du responsable)

**Signature obligatoire :**



# Les Foulées du Tram

UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR «LES FOULÉES NANTAISES»

Dimanche **13 octobre** 2024

DÉPART À 10H - Nantes Cours St-Pierre

**12 km**



Infos et inscription (gratuite) sur : [lesfouleesnantaies.fr](https://lesfouleesnantaies.fr)

Ne pas fêter sur la voie publique - Réalisé par Kalélia





# Les **Foulées du Tram**

## Épreuves

Ouverte à tous, hommes et femmes licenciés ou non en athlétisme né(e)s en 2006 et avant. Cette course populaire gratuite se déroulera sur une distance d'environ 12 km.

## Nombre de participants

Limité aux 5000 premiers inscrits.

## Licenciés

Les coureurs licenciés F.F.A. engagés par leur club devront obligatoirement courir sous les couleurs de leur club F.F.A.

## Inscriptions

Elles se font à titre individuel, ou au titre d'une équipe. Chaque équipe peut engager un nombre illimité d'athlètes. Les inscriptions sont gratuites, et se font par internet ([lesfouleesnantaises.fr](https://lesfouleesnantaises.fr)) ou par courrier au plus tard pour le 31 Aout 2024 date de rigueur, dans la limite des 5000 places disponibles.

Les courriers sont à adresser à :

Les Foulées Nantaises – 13 rue de Coulmiers – 44000 - NANTES

ATTENTION : pas d'inscription le jour de la course.

## Certificat médical et attestation de parcours de prévention santé

L'inscription à cette course est subordonnée à la fourniture :

- **POUR LES LICENCIÉS** : d'une licence pour «la course à pied en compétition» agréée par la FFA, en cours de validité le jour de l'épreuve
- **POUR LES NON LICENCIÉS** : soit d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an le jour de la course, soit d'une attestation (papier ou de type QR code) délivrée après la réalisation du parcours de prévention santé (PPS) sur le site de la FFA (<https://pps.athle.fr/>). Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant le jour de l'épreuve (soit le 13 juillet 2024)

## Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance afin de prendre en charge tous les coureurs et les bénévoles, conformément aux textes en vigueur.

## Conditions de participation

Chaque participant s'engage à accomplir la distance de l'itinéraire déterminé par les organisateurs et devra suivre impérativement les indications des services de Police, des signaleurs et des commissaires de course. De plus il s'engage à respecter les décisions du Directeur de Course et du service médical, au cas où il devrait quitter l'épreuve.

## Accompagnateurs

Pour la bonne régularité de la course aucun accompagnateur ne sera admis. Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours.

## Chronométrage

Chaque coureur est chronométré à l'aide d'une puce fixée sur son dossard. Toute puce détériorée ou perdue sera facturée 15€. Le temps donné est le temps officiel prévu par les règlements FFA (ordre de départ donné par le starter).

## Classement

Individuel dans l'ordre d'arrivée, toutes catégories confondues.

## Récompenses

Un souvenir sera remis aux 5000 premiers arrivants.

## Sécurité

Dans le cadre du plan Vigipirate les Kamel Bak ne sont pas autorisés.

## Droit à l'image

Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément les Foulées Nantaises et ses partenaires à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## Ravitaillement

Il y aura un ravitaillement sur le parcours.

## Remise des dossards

Le vendredi 11 et le samedi 12 octobre 2024 au magasin DÉCATHLON Atlantis (SAINT-HERBLAIN) de 10h00 à 19h00. Le dimanche 13 Octobre 2024 de 8 h 00 à 9 h 00 sur le site du départ. Pour retirer votre dossard vous devrez présenter votre confirmation d'inscription reçue par mail ou par sms. Dans la mesure du possible, merci de privilégier le retrait de votre dossard chez Décathlon.

## Joëlettes

Le nombre de joëlettes est limité aux 15 premières inscriptions. Le départ sera donné à 09h55. Chaque joëlette devra être présente à 09h45 sur la ligne de départ. Le nombre d'accompagnateurs est limité à 6, ils seront équipés de dossards sans puce. Le dossard et sa puce seront positionnés sur le passager de la joëlette.

## Inscriptions en ligne

Sur le site des Foulées Nantaises

[www.lesfouleesnantaises.fr](http://www.lesfouleesnantaises.fr)

## Inscriptions par courrier

Feuille d'engagement individuel ou collectif.

- **POUR LES LICENCIÉS FFA** : adresser vos engagements par l'intermédiaire de votre club avec le n° de licence de l'année en cours de validité (année 2024-2025).
- **POUR LES LICENCIÉS ATHLÉTISME FSCF, FSCT, UFOLEP** : Joindre la photocopie de la licence de l'année en cours.
- **POUR LES NON LICENCIÉS** : votre bulletin d'engagement individuel ou collectif (pour un club ou une association) sera accompagné, obligatoirement, soit d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an le jour de la course, soit d'une attestation (papier ou de type QR code) délivrée après la réalisation du parcours de prévention santé (PPS) à réaliser sur le site de la FFA (<https://pps.athle.fr/>).

Tous ces documents sont à adresser, au plus tard le 31 aout 2024 à :

Les Foulées Nantaises – 13 rue de Coulmiers – 44000 - NANTES